

Séance extraordinaire du conseil municipal du 21 décembre 2017

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE LAVALTRIE

À une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Lavaltrie, tenue le jeudi 21 décembre 2017 à 20 h 21, au lieu ordinaire des séances du conseil au 1370, rue Notre-Dame à Lavaltrie, et à laquelle séance sont présents les membres du conseil suivants : monsieur le maire, Christian Goulet, mesdames les conseillères, Danielle Perreault et Lisette Falker et messieurs les conseillers, Denis Moreau, Pascal Tremblay, Jocelyn Guévremont et Gaétan Bérard.

Sont absents : madame la conseillère, Isabelle Charette et monsieur le conseiller, Robert Pellerin.

Sont également présents : messieurs Marc-Olivier Breault, directeur général et Yvon Mousseau, assistant-greffier.

Ouverture de l'assemblée

Monsieur le maire, Christian Goulet constate le quorum et déclare ouverte la présente séance extraordinaire.

2017-12B-01

Octroi de contrat - services professionnels en comptabilité pour un mandat d'auditeur indépendant

Suite au dépôt du compte rendu de la réunion du comité de sélection, tenue le 7 décembre 2017, relativement à l'évaluation des soumissions déposées dans le cadre de l'appel d'offres par voie d'invitation pour des services professionnels en comptabilité pour un mandat d'auditeur indépendant, ainsi qu'à leur recommandation ;

Il est proposé par monsieur Denis Moreau
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Que le conseil municipal octroie au soumissionnaire conforme ayant présenté la soumission qui a obtenu le meilleur pointage final soit, *DCA, comptable professionnel agréé inc.*, le contrat pour des services professionnels en comptabilité pour un mandat d'auditeur indépendant, au coût de 82 782 \$, incluant les taxes ;

Que le mandat est d'une durée de 3 années, soit pour l'audit de 2017, 2018 et 2019.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2017-12B-02

Acceptation d'offre de services - PG Solutions

Il est proposé par monsieur Pascal Tremblay
Appuyé par madame Lisette Falker

Que le conseil municipal accepte l'offre de services présentée par *PG Solutions* pour l'implantation du portail citoyen *Voilà* incluant un fil de nouvelles, un calendrier, un gestionnaire de contenu, une application mobile, de la formation sur l'utilisation du progiciel, la configuration ainsi que la personnalisation pour la municipalité et l'entretien annuel au coût de 8 990 \$ plus taxes ;

Que ce montant soit approprié des revenus de mutation au poste budgétaire 02-130-51-519 Achat SFM et Voilà de PG Solutions ;

Que le directeur du Service des technologies de l'information, monsieur David Morin, soit autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Lavaltrie tous les documents relatifs à la mise en œuvre de ce projet.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2017-12B-03

Ratification mandat services professionnels plan concept et estimation budgétaire - installation patinoire recouverte et réfrigérée

ATTENDU que le conseil municipal a pris connaissance d'un projet de patinoire recouverte et réfrigérée déposé par le Service des loisirs et des relations à la communauté et qui propose de développer le projet, d'une valeur de 2,8 M \$, en partenariat avec le milieu ;

ATTENDU qu'une demande de subvention sera déposée au *Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV*, afin de financer 50 % du projet ;

ATTENDU que la Commission scolaire des Samares a démontré un vif intérêt pour accueillir les infrastructures qui seraient implantées sur le terrain de l'école secondaire de la Rive et que le projet sera présenté à la Table des commissaires ;

ATTENDU qu'une approche sera faite auprès des gens d'affaires du milieu lavaltriois afin de soutenir financièrement la démarche ;

ATTENDU que ce projet permettra de bonifier l'offre de services aux citoyennes et citoyens de Lavaltrie ainsi qu'aux élèves de l'école secondaire de la Rive en offrant des activités sur glace pour la période du 15 novembre au 15 mars chaque année ;

ATTENDU que ces installations permettront de développer une programmation variée d'activités tout au long de l'année ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Denis Moreau
Appuyé par monsieur Jocelyn Guévremont

Que le conseil municipal octroie, à la firme *BC2 Groupe Conseil inc.*, un contrat de services professionnels pour l'élaboration de plan concept et d'une estimation budgétaire pour le projet d'implantation d'une patinoire recouverte et réfrigérée, au coût de 7 200 \$ plus taxes ;

Que ce montant soit approprié des revenus de mutation au poste budgétaire 02-701-51-411 *Honoraires plan concept, devis aménagement de parc* ;

Que la directrice des loisirs et des relations à la communauté, madame Isabelle Champagne, ou le directeur général, monsieur Marc-Olivier Breault, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Lavaltrie tous les documents relatifs à ce projet.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2017-12B-04

Subvention - amélioration du réseau routier

Il est proposé par monsieur Pascal Tremblay
Appuyé par madame Danielle Perreault

Que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie approuve les dépenses pour les travaux de réfection et de pavage de la chaussée de la rue Normand pour un montant subventionné de 21 500 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur une route dont la gestion incombe à la Ville et que le dossier de vérification a été constitué.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2017-12B-05

Ratification d'embauches - Service des loisirs

Il est proposé par madame Danielle Perreault
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie ratifie l'embauche des personnes suivantes :

Nom	Titre	Taux horaire
Claudine Bricault	Surveillant parcs, quai et locaux du 1 ^{er} novembre 2017 à indéterminée	15,02 \$
Vianney Charette Jean-Pierre Fournier	Surveillant parcs, quai et locaux du 1 ^{er} janvier 2018 à indéterminée	14,57 \$
Olivier Julien Michel Piquette Katherine Perron	Surveillant parcs, quai et locaux du 1 ^{er} novembre 2017 à indéterminée	14,13 \$
Julianne Preston Rémi Leprohon	Surveillant parcs, quai et locaux du 7 janvier au 31 mai 2018	14,02 \$
Rodolphe Morrison Simon Lapointe	Surveillant parcs, quai et locaux du 1 ^{er} novembre 2017 au 31 mars 2018	13,71 \$

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2017-12B-06

Avis de motion et présentation du projet de règlement d'imposition de taxes

Je, Pascal Tremblay, conseiller de cette municipalité, donne avis de motion qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente, je proposerai ou l'un des membres du conseil proposera l'adoption d'un règlement concernant l'imposition de taxes pour l'année 2018.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

2017-12B-07

Adoption du règlement 150-14-2017 - stationnement et circulation

Les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement numéro 150-14-2017 et renoncent à sa lecture ;

Il est proposé par monsieur Pascal Tremblay
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal adopte le règlement numéro 150-14-2017 intitulé : *Règlement modifiant le règlement relatif au stationnement et à la circulation*, tel que déposé.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2017-12B-08

Adoption du règlement 232-2017 - tarification

Les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement numéro 232-2017 et renoncent à sa lecture ;

Il est proposé par madame Danielle Perreault
Appuyé par madame Lisette Falker

Que le conseil municipal adopte le règlement numéro 232-2017 intitulé : *Règlement concernant le financement de certains biens, services ou activités et imposant un tarif à cette fin*, tel que déposé.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2017-12B-09

Autorisation de travaux et de paiement de divers projets

Il est proposé par madame Danielle Perreault
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal autorise l'exécution des travaux décrits aux avis de changements suivants :

Règlement 216-2016 - Travaux de réaménagement des systèmes de pompage de l'usine de filtration

Filtrum construction	Avenant 203	1 747,62 \$
----------------------	-------------	-------------

Règlement 220-2016 - Acquisition d'immeuble situé aux 273-275 rue Notre-Dame et travaux de mise aux normes et d'aménagement

Construction Julien Dalpé inc.	Avenant 204	3 122,99 \$
--------------------------------	-------------	-------------

Que le conseil autorise les paiements suivants dans le cadre des travaux autorisés par différents règlements soit :

Règlement 195-2014 - Travaux de pavage sur une partie de la rue Normand et sur la rue de la Part-des-Anges

Les Services exp inc.	Coupon 1061	661,11 \$
-----------------------	-------------	-----------

Règlement 196-2014 - Travaux de réfection majeure et de pavage sur différentes rues et partie de rue

Les Services exp inc.	Coupon 1062	661,10 \$
-----------------------	-------------	-----------

Règlement 216-2016 – Travaux réaménagement des systèmes de pompage de l'usine de filtration

Les Services exp inc.	Coupon 1059	8 788,69 \$
Filtrum construction	Coupon 1071	692 367,95 \$

Règlement 220-2016 - Acquisition d'immeuble situé aux 273-275 rue Notre-Dame et travaux de mise aux normes et d'aménagement

Arcand Laporte Klimpt architectes	Coupon 1068	3 995,38 \$
Les Consultants El-Tabbah Swaminnadhan	Coupon 1069	2 184,53 \$
Construction Julien Dalpé inc.	Coupon 1070	233 601,44 \$

Règlement 223-2017 - Travaux de réaménagement du parc Gérard-Lavallée

GBI experts-conseils inc.	Coupon 1063	23 109,98 \$
Les Services exp inc.	Coupon 1067	954,29 \$

Règlement 224-2017 - Acquisition de divers équipements informatiques et de télécommunications

Teltech Télécommunication	Coupon 1058	459,90 \$
Marcom	Coupon 1065	11 184,49 \$
Fleetinfo	Coupon 1066	13 452,11 \$

Règlement 226-2017 - Acquisition d'ameublement et la réalisation de travaux de rénovation, d'entretien et de réaménagement de différents immeubles municipaux

Construction Julien Dalpé inc.	Coupon 1064	17 598,36 \$
--------------------------------	-------------	--------------

Règlement 228-2017 - Travaux de réaménagement de l'intersection des routes 131 et 138 et du stationnement de l'hôtel de ville

Médias Transcontinental s.e.n.c.	Coupon 1056	115,09 \$
----------------------------------	-------------	-----------

Règlement 229-2017 - Coût des honoraires professionnels nécessaires à la confection des plans et devis, de l'estimation détaillée et de l'accompagnement

Médias Transcontinental s.e.n.c.	Coupon 1057	115,09 \$
----------------------------------	-------------	-----------

Règlement 230-2017 - Travaux de pavage, de réfection du pavage de la rue du Tricentenaire

GBI experts-conseils inc.	Coupon 1060	7 329,66 \$
---------------------------	-------------	-------------

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2017-12B-10

Autorisation de paiement - comptes à payer - partie du mois de décembre 2017

Il est proposé par madame Danielle Perreault
Appuyé par monsieur Jocelyn Guévremont

Que le conseil municipal autorise le paiement des déboursés d'une partie du mois de décembre 2017 de la Ville de Lavaltrie, incluant les dépenses du fonds d'administration et les dépenses en immobilisation, le tout pour une somme de 918 195,48 \$, selon le rapport déposé par le Service des comptes payables (chèques numéros 430 à 432, 44064, 44067, 44182 à 44184, 44186 à 44336, 44339 à 44392).

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Période de questions

De 20h40 à 20h45

Lors de la période de questions, différents intervenants prennent la parole.

2017-12B-11

Levée de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Gaétan Bérard
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Christian Goulet, maire

Yvon Mousseau, assistant-greffier

Approbation, par le maire, des règlements et résolutions (art. 53 L.C.V.)

Je soussigné, Christian Goulet, maire de la Ville de Lavaltrie approuve les règlements et résolutions du présent procès-verbal.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé ce 22^e jour du mois de décembre 2017.

Christian Goulet, maire